

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le-huit octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*pouvoir d'E. NOUVELLET*) - RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHET Marie-Christine - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAU Florence - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe – GUION José - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSEE : MM. NOUVELLET Elisabeth (*pouvoir à M. SEYEUX*)

ABSENT : M. DANGUY Dominique.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Le PV du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

❶ VITESSE ROUTE DE VERNANTES ET EN AGGLOMERATION

Suite à la pose de compteur sur la chaussée Route de Vernantes, M. Marc FROGET, chef de l'Agence Technique Départementale de Baugé présente au Conseil les résultats des données de trafic/vitesse sur 85% des usagers qui circulent sur cette route, soit 421 véhicules par jours dans les deux sens. Il en explique les résultats avant et après la pose du plateau avec une certaine diminution de la vitesse.

Plusieurs choix sont possibles pour faire ralentir les automobilistes en agglomération mais cela a un coût assez important pour la collectivité. Le conseil réfléchira à de possibles aménagements. Toutefois, des travaux ayant déjà été réalisés sur les routes de Vernantes et de Neuillé, la commune a la possibilité de passer ces zones à 30 km/heure.

❷ CASVL : RAPPORT DE LA CLECT

Madame le Maire donne lecture au conseil du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui a été adopté à l'unanimité. Pour la commune de Blou, il s'agit de l'adhésion au PNR (1017;67 €) qui est transféré à CASVL.

❸ SIEML : ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DU BOULEVARD

Les 9 lanternes vétustes, énergivores et plus commercialisées du chemin du boulevard vont être changées. Le coût des travaux s'élève à 6118,68€ dont 3055,34€ à la charge de la commune, le reste étant pris en charge par le SIEML.

D'autre part, pour la période du 1 septembre 2018 au 31 août 2019, le montant des travaux de dépannages sont de 575,31 € avec un fond de concours de 431,48€ à verser au SIEML.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

❹ SIVU LOIRE-LONGUE

Le contrat enfance jeunesse arrive à échéance fin 2019 et ne pourra pas faire l'objet d'un renouvellement. Dorénavant, il s'agit d'une convention territoriale globale (CTG) qui concerne tous les champs d'intervention de la CAF et non plus seulement l'enfance et la jeunesse. LE Conseil décide d'adhérer au nouveau contrat à l'unanimité. D'autre part, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait des actions hors périmètre du SIVU dans le cadre enfance jeunesse 2016-2019 pour les communes de Saint Martin et les Rosiers.

❺ GESTION DES DECHETS AU 1/1/2020

A parti du 1^{er} janvier 2020, il y aura une harmonisation du service des déchets avec une collecte uniforme sur tout le territoire de la CASVL par une société publique locale qui est Saumur Agglo Propreté. La collecte sera conteneurisée sur tout le territoire : collecte des emballages et OM en porte à porte tous les 15 jours ; extension des consignes de tri et papier et verre en apport volontaire.

⑥ TERRAIN ROUTE DE VERNANTES

Madame le Maire rappelle au Conseil que par délibération en date du 2 avril, la commune s'est engagée à acheter du terrain à M. Patrick GIRARD à partir de la Route de Vernantes vers le Chemin du Boulevard. Le prix est donc définitivement fixé à 6800€ plus 50% des frais de bornage à venir.

⑦ REPAS DES AINES

⑧ ADMISSION EN NON VALEUR

Il s'agit de dettes irrécouvrables des redevances assainissement et de cantine scolaire (non solvabilité) pour un montant de 1052,39€.

⑨ QUESTIONS DIVERSES

- Repas des aînés : Il aura lieu le dimanche 17 novembre. Le Conseil décide de retenir Teddy et Delphine THIBAULT comme traiteur.
- Bulletin municipal : il sera distribué fin décembre et retracera les activités de l'année 2019 sans propagande électorale. Deux jeunes sportifs Bloisiens qui ont brillé dans leur discipline seront à l'honneur dans ce bulletin.
- Chemin du Boulevard : suite à la réunion publique, le bureau d'étude a tenu compte de toutes les remarques relatif aux aménagements demandés par les riverains avec un coût supplémentaire de 7000 €. L'appel d'offre va donc être lancé.
- Challenge interassociation : deux équipes du conseil sont constituées pour le challenge interassociation organisé par le comité des fêtes.
- Fête au village : une soirée pour remercier les bénévoles sera organisée. L'argent récolté lors de la manifestation servira pour les achats de sapin et les décors de Noël.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.